

# AMBULANCIÈRE

— 1859 —

# INFIRMIÈRE

— 1966 —



Dessinés et gravés en taille-douce  
par PIEL

Format vertical 22 × 36  
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Valeur : 0,25 F + 0,10 F  
Couleurs : vert foncé, rouge



Valeur : 0,30 F + 0,10 F  
Couleurs : bleu hirondelle, rouge

## VENTE

anticipée, le 10 décembre 1966 à la Bourse du Travail de SAINT-ÉTIENNE (Loire);  
générale, le 12 décembre 1966 dans les autres bureaux.

24 juin 1859 : autour de la bourgade de Solferino, en Lombardie, l'armée franco-piémontaise commandée par Napoléon III et les troupes autrichiennes de l'Empereur François-Joseph se sont livrés de furieux combats tout au long du jour; le soir venu, les deux camps comptent respectivement 17 000 et 22 000 morts mais le bilan de cette hécatombe n'est malheureusement que provisoire tant le spectacle du champ de bataille offre une vision de cauchemar. En effet, parmi les cadavres, des milliers de blessés gisant dans le sang et dans la boue vont mourir faute de soins car le service de santé dispose seulement de quelques médecins et d'une poignée d'ambulancières. Encore faut-il souligner que l'ambulancière de 1859 est davantage une cantinière qu'une véritable soignante; son rôle consiste surtout à se pencher sur les plus souffrants, recouvrir de charpie les plaies trop sanglantes, donner quelque nourriture, distribuer l'eau qui reste, fermer les yeux des mourants. En bref, son dévouement a beau être à toute épreuve, l'absence de formation médicale l'empêche de jouer un rôle plus efficace et la plupart du temps hélas un blessé grave ne survit pas à ses blessures.

Pour avoir été le témoin bouleversé de ces drames d'après la bataille, un civil, le genevois Henri Dunant pousse un véritable cri d'alarme dans sa brochure *Un souvenir de Solferino* et multiplie, auprès de plusieurs chefs d'État, des démarches qui aboutissent, en 1864, à la signature de la première Convention de Genève, relative à la neutralité des ambulances, des hôpitaux militaires et de leur personnel sanitaire, tous dotés désormais du célèbre drapeau portant la croix rouge sur fond blanc.

Mais, s'il est indispensable d'assurer la protection de ceux dont la mission est de secourir les blessés, il ne l'est pas moins de leur donner les moyens d'accomplir efficacement leur tâche. Cet impératif, l'anglaise Florence Nightingale l'a mis en lumière au lendemain de la guerre de Crimée (1852-1854) : forte de son expérience acquise à l'hôpital militaire de Scutari et usant du prestige que lui a valu alors sa courageuse action, elle a obtenu la réforme du service médical de l'armée britannique et créé la première véritable école d'infirmières à l'hôpital Saint Thomas, à Londres.

Cette école et surtout les principes de base de sa création et de son fonctionnement ne tarderont pas à servir de modèles pour tous les

pays du monde dans lesquels va apparaître peu à peu une nouvelle profession : infirmière.

De nos jours, en France, qu'elles soient recrutées sur titre (baccalauréat) ou sélectionnées par voie d'examen, environ 17 000 élèves-infirmières reçoivent une solide formation médicale dans quelque deux cents écoles dont quarante-quatre sont gérées par la Croix-Rouge française. Les études durent deux ans et sont sanctionnées par un « diplôme d'État », obligatoire depuis 1946 mais dont le caractère polyvalent permet une orientation des plus variées; ainsi, la jeune infirmière peut choisir d'exercer : à l'hôpital, dans des services de médecine ou de chirurgie; au dispensaire, à l'usine, à domicile, associant dans ce cas soins et éducation sanitaire; dans les services médico-sociaux où, en équipe avec les assistantes sociales, elle participe à la protection maternelle et infantile, à l'hygiène scolaire et universitaire, à la lutte contre l'alcoolisme et les fléaux sociaux; dans les services de la Coopération technique enfin où les équipes de la Croix-Rouge apportent leur aide aux pays en voie de développement ainsi qu'à ceux victimes de catastrophes.

Sur le double plan de la promotion et du perfectionnement, de nombreuses possibilités s'offrent à l'infirmière, notamment depuis qu'existent : des spécialisations telles que puéricultrice, aide anesthésiste, masseur kinésithérapeute, etc.; des écoles de cadres préparant aux responsabilités de monitrice ou de surveillante des services hospitaliers; une école internationale d'enseignement infirmier supérieur créée dans le cadre de l'Université de Lyon et qui dispense une culture générale et professionnelle aux directrices et monitrices d'écoles de cadres, aux surveillants de services hospitaliers, aux infirmières de Santé publique.

Ainsi, par la compétence qu'elle est en mesure d'acquérir, l'infirmière de 1966 apparaît fort différente de sa devancière du siècle dernier, l'ambulancière de Solferino. Pourtant, par le dévouement et l'abnégation dont elle témoigne pour transformer un métier souvent difficile en un véritable apostolat humain, elle est bien l'héritière directe de cette même ambulancière qui essayait de distribuer un peu de réconfort sur le champ de bataille lombard au soir du 24 juin 1859.

